

par la ville devront en donner avis à la mairie de Lille avant le 1er juin.

La commune d'Hem donnera encore cette année deux grands carrousels au bénéfice des pauvres, le dimanche 7 et le lundi 8 juin prochain.

PRIX DU DIMANCHE.

Prix de la ferme de Beaumont, offert par M. Jules Brame, député, et consistant en 8 bouvers en argent ou 200 francs en espèces;

Quatre couverts en argent, valeur 100 francs.

Dix-huit cuillères à café, en argent, valeur 60 francs.

Douze cuillères à café en argent, valeur 50 francs.

Surprises, 20 francs.

PRIX DU LUNDI.

Un joli cartel; une cave à liqueurs; une douzaine de cuillères à café; une bride; une cravache et une paire d'éperons.

Un horticulteur nous fait connaître, dans la Vie à la campagne, le moyen qu'il emploie avec succès pour détruire les criocères.

Ces insectes envahissent les jeunes semis d'asperges, qu'ils détruisent souvent en entier, malgré la chasse la plus assidue.

Fatigué de n'obtenir aucun résultat par ce dernier moyen, M. Le Rasse a imaginé de repandre de la suie ordinaire de cheminée sur les jeunes plants d'asperges. L'effet est prompt et infailible.

Après avoir renouvelé, durant quelques jours, le matin à la rose, le repandage de la suie, les criocères disparaissent, leurs larves sont détruites et la plantation est sauvée.

Le toir, qui a la forme de la souris, est très friant de fruits mûrs; il grimpe sur les arbres et les espaliers et y devore le fruit mûr. On l'en empêche facilement, dit la Patrie, en plaçant au pied des arbres fruitiers un bourrelet en fougère verte, en posant des tampons de fougère verte de distance en distance dans les espaliers. L'odeur de la fougère est un toxique violent pour le toir.

Pour toute la chronique locale: J. RENOUX.

Dépêche commerciale

Liverpool, 5 mai.

Marché calme.

Ventes 10,000 balles.

Middling louisiane 12 3/4.

Middling américaine en mer 12 7/8.

Robert Funke et Cie.

FAITS DIVERS

Il est arrivé à Lyon d'assez mauvaises nouvelles des Cévennes, touchant les vers à soie. Beaucoup de vers sont morts après un ou deux jours; d'autres, arrivés à leur premier changement de peau, ont présenté une apparence si malade, qu'il a fallu se résigner à les jeter. On a bien eu recours à de nouvelles éclosions, mais on sait malheureusement que les dernières graines apportées sur les marchés sont de qualité défectueuse. Tout fait donc présager une récolte médiocre.

La ville d'Orléans a invité à la fête de Jeanne d'Arc la famille de Pierre d'Arc, frère et compagnon d'armes de la pucelle. Cette famille se compose de:

M. de Julienne, docteur en droit, secrétaire de la faculté de droit d'Aix, veuf de dame Albertine Gaultier d'Arc.

M. de Julienne d'Arc, officier au 9e régiment de ligne.

Mme Lanéry d'Arc, M. Lanéry, officier de la Légion d'Honneur, sous-intendant militaire.

d'Amiens, secrétaire de la Société philharmonique, a lu quelques vers que nous voulons mettre sous les yeux de nos lecteurs: Pardonnez-moi, Messieurs, si, fort peu solennel,

J'ose ici vous parler sur un fait personnel, Alors que je devrais, soumis à leur empire, Célébrer des talents tout d'abord qu'on admire, Et, rimeur éloquent, poète harmonieux, Constater en beaux vers des succès glorieux. Vous saurez donc, Messieurs, que, dans mon

voisinage, Un merle fait bruite un affreux bavardage; Un merle!... Si c'était au moins un rossignol, Qui près de mon logis vint suspendre son vol, Qui, charmant de la nuit et l'ombre et le silence,

Sait, grâce à son larynx, bercer ma somnolence, Epris de ses chansons, vous pouvez douter Qu'avec certain plaisir je saurais l'écouter, Bien que, par un défaut d'étude et de science, Il régné dans ses chants beaucoup d'incohérence.

Ce rossignol, Messieurs, nous consolerait-il Du chagrin que parfois nous cause un vain babillage?

Non, et mon sentiment sur ce point est le vôtre: En fait de rossignol nous en voulions un autre; I nous en fallait un vraiment phénoménal, Dont l'accent n'est jamais et n'aura pas d'égal, Et nous l'avons conquis; son aimable présence A, ce soir, exaucé nos vœux, notre espérance, Ce rare et doux phénix, vers nos bords attiré, Sous les traits de PATTI nous l'avons admiré;

Mme Rivière d'Arc, M. Rivière, officier de la Légion d'Honneur, capitaine de frégate, commandant le Goëland dans les mers de Cochinchine.

Décidément, les prisons de Théodoros ressemblent à ces boîtes fantastiques des escamoteurs et des physiciens: il en sort toujours quelque chose.

Ce sont aujourd'hui des sujets prussiens qui doivent leur liberté à l'Angleterre; aussi, le gouvernement prussien, dès qu'il eût reçu la nouvelle de la prise de Magdala, a-t-il témoigné au gouvernement anglais la part qu'il prenait au succès de l'expédition abyssinienne.

On pourra désormais voyager en Abyssinie sans avoir à craindre d'y être trop bien traité et trop bien gardé.

Le Sémaphore enregistre de nouvelles disparitions d'enfants, et fait remarquer qu'il ne se passe pas de semaine sans que des faits de ce genre ne se produisent à Marseille. Ces enfants, pour la plupart, sont de pauvres petits musiciens ambulants, d'origine italienne, jetés sur le pavé de Marseille, ou ils sont condamnés à gagner leur pénible existence.

D'après les avis de Genève, les ouvriers cordonniers de la ville de Neuchâtel ont déclaré à leurs patrons qu'ils cesseraient tout travail, si ces derniers n'augmentaient pas le salaire dans un délai de quarante-huit heures. Cette déclaration faite, les cordonniers de Neuchâtel se sont mis en rapport avec l'association ouvrière de Berne, pour obtenir de cette association les subsides nécessaires au cas où, par le refus des patrons, la grève devrait commencer.

Le Sport publie les lignes suivantes, qui attristeront grand nombre de disciples de saint Hubert:

Les nouvelles qui nous parviennent d'un grand nombre de localités en France, nous représentent les premières cueillettes d'avril comme très-compromises par suite des pluies torrentielles qui se sont succédées dans la dernière période de ce mois. Plusieurs nids de perdrix ont déjà été noyés. Le dommage n'est pas irréparable, la saison étant peu avancée; mais ces influences atmosphériques, ajoutées aux destructions de plus en plus audacieuses du braconnage, sont d'un fâcheux présage pour la campagne à venir.

Une singulière affaire motive en ce moment, à Paris, les investigations de la justice.

Un des gardiens du bois de Boulogne, le sieur S..., aperçut avant-hier soir, sur le talus des fortifications, trois individus très-occupés à développer un fort paquet. Comme il s'en approchait, deux d'entr'eux prirent la fuite; mais le plus jeune, C..., âgé de quinze ans n'essaya pas de se sauver. Auprès de lui, sur l'herbe, le gardien trouva neuf paquets de corde goudronnée, format ensemble une longueur de quatre-vingt-dix mètres. Cette corde, creusée à l'intérieur, était dans toute son étendue chargée de poudre de guerre.

Interrogé par le commissaire de police, C..., raconta qu'il avait rencontré deux de ses camarades, les nomme G..., âgé de dix-sept ans, et V..., âgé de seize ans, lesquels étaient porteurs de cette corde, mais qu'il ignorait d'où elle provenait.

Par suite des recherches du commissaire, G... et V... n'ont pas tardé à être arrêtés. Ils ont avoué avoir soustrait les paquets de corde dans une baraque abandonnée, située à Passy, au milieu d'un terrain vague.

A quoi était destinée cette corde ainsi préparée?

Par qui a-t-elle été déposée dans la baraque?

On ignore encore et la justice continue son information.

On écrit au Courrier de l'Algérie que, dans les environs de la ferme de Kandouira, deux enfants de colons ont été enlevés par les Arabes et mangés. On aurait re-

Nous avons acclamé sa grâce, sa jeunesse, Ses accents tout divins, sa voix enchanteresse, Ces effets merveilleux, ces caprices brillants Dont le goût le plus pur a réglé les élans. Mais que vaut ma louange auprès de tant d'éloges

Surgissant au parterre et s'élançant des loges? Que sont mes compliments après tant de bravos Qui renaissent sans cesse, éclatants et non-

Heureux d'associer à plus d'un grand poète L'artiste qui s'en rend la suprême interprète? Malgré tout mon désir, en ces jours de bon-

Je ne puis ajouter qu'une modeste fleur A celles dont Paris a formé la couronne Qui, sur un front charmant s'embellit et rayonne,

Et qui, renouvelant, augmentant sa splendeur, Conserve son éclat et garde sa fraîcheur. Lorsque du firmament ont disparu les voiles, Resplendit à nos yeux la reine des étoiles, Mais elle n'est pas seule, autour d'elle est

Attrayant assemblage, un cortège obligé. Ainsi nous avons vu, ce soir, près d'Adéline, Des talents dont l'éclat nous charme, nous

SIVORI, DE BITTER, DELLE-SEDDIE, MATON, Qui, dans le champ des arts ont agrandi leur

Se sont montrés à nous, qui fêtons leurs mé-

D'un astre éblouissant les brillants satellites.

EDG. YVERT.

trouvé les restes d'une de ces pauvres victimes enveloppés dans une peau de bouc. On accuse de cet acte de cannibalisme deux femmes et une jeune fille arabes.

On lit dans le Courrier de Tiencen, qui, chaque semaine, fait avec une exactitude méritoire la statistique de la famine de cette ville:

La mortalité des femmes augmente; sur 22 cadavres trouvés cette semaine en ville et dans la banlieue, on trouve 8 femmes ou filles, 9 hommes et 5 enfants.

Le bureau arabe a fait reconduire dans leurs douars 61 mendiants indigènes trouvés en ville, sans asile et sans ressources.

Une correspondance d'Amérique rapporte l'étrange histoire que voici:

A Chicago, dans les Etats-Unis d'Amérique, vivaient, depuis plus de trente ans, côte à côte, deux voisins qui, ainsi que cela n'arrive que trop souvent, ayant commencé par être les meilleurs amis du monde, avaient fini par se détester avec cette cordialité toute particulière que les Américains savent mettre à leurs inimitiés.

L'un était clergyman (homme attaché au service de l'église), le second simple tailleur.

L'an passé, leur haine réciproque parut s'accroître.

Elle prit bientôt des proportions telles, qu'après une discussion des plus vives, le clergyman, oubliant le principe qui veut qu'on pardonne les injures, se laissa aller jusqu'à dire à l'autre:

— Puissiez-vous mourir avant un an! C'est avec le plaisir le plus vil, la joie la plus grande, que j'irais à votre enterrement.

Un an après, jour pour jour, il recevait une lettre de faire part, lui annonçant que ses souhaits étaient réalisés, que celui dont il avait désiré la mort n'existait plus.

Ivre d'une joie impie, désireux de s'assurer de la chose par ses yeux, voulant jouir du spectacle de son ennemi mort, le clergyman se rendit aussitôt chez le tailleur.

La maison était tendue de noir, pleine de parents et d'amis dans la désolation.

Ce funèbre tableau réjouissait la vue du vindicatif personnage.

Il traversa les groupes, monta jusqu'à la chambre du mort; il était trop tard, le corps était dans la caisse.

N'importe! la vue de cette coiffe qui renferme le cadavre de son ennemi lui était douce.

Il la palpait, soulevait le drap dont elle était couverte, la considérait en tous sens, l'aurait certainement ouverte s'il eût été seul. Mais, auprès de la caisse, pieusement agenouillée, la pauvre veuve du tailleur pleurait à attendrir un tigre, pendant que le clergyman riait de bonheur.

Tout à coup, le drap noir se souleva, le couvercle s'ouvrit, le tailleur, armé d'un poignard, fond sur son ennemi, le tue avant qu'il n'ait le temps de crier, le met, avec l'aide de sa femme, à la place qu'il vient de quitter, puis disparaît.

L'heure des funérailles étant arrivée, on porta au cimetière celui qui croyait bien y aller, mais pas pour son propre compte, tandis que celui que chacun croyait accompagner, perdu dans la foule, caché sous un déguisement, et la figure perdue dans son mouchoir, pleurait de véritables larmes de joie.

Il resta le dernier sur le bord de la fosse, demanda comme une faveur d'aider à la couvrir de terre; puis, bien certain de son fait, alla s'établir dans une autre ville, où, malheureusement pour lui, il fut reconnu par une de ses anciennes connaissances de Chicago.

On juge du tumulte.

Qui donc avait-on enterré? car on avait enterré quelqu'un ou quelque chose, les porteurs le jurèrent sur leurs épaules.

Un juge, qui même était allé ou avait cru aller à l'enterrement du tailleur, résolut d'éclaircir le mystère.

Il ordonna l'exhumation de la caisse, et quelle ne fut pas la stupefaction de tous en voyant le cadavre du clergyman, portant encore au cœur le couteau dont il avait été frappé!

Le tailleur a avoué son crime qui, en Amérique, fait en ce moment le sujet de toutes les conversations.

On lit dans l'Escart d'Anvers:

Une collision qui a eu les suites les plus fâcheuses pour les bâtiments engagés, s'est produite lundi dans notre port.

Une barque anglaise, arrivant hier à 4 heures de l'après-midi, et remorquée par un bateau à vapeur, est allée se jeter par une fausse manœuvre sur un grand vaisseau nouillé en rade. Le navire attaqué a résisté à la violence du choc, mais la mâture de la barque s'étant prise dans la sienne, il en résulte un enchevêtrement de voiles et de cordages que les efforts les plus énergiques ne parvinrent point à débrouiller. Il fallut songer à sacrifier une partie du gréement, et ce n'est qu'après avoir coupé voiles, amarres et même le mât de misaine d'un des bâtiments qu'on parvint à les séparer et que la barque put aller prendre le large.

Un autre accident est encore arrivé ce matin. Un bateau-pilote a abordé un steamer à son arrivée dans le port. Il n'y a pas eu d'avaries heureusement, mais les élèves pilotes qui montaient le bateau ont tous été renversés par le choc. Le bateau à vapeur a ensuite continué sa course jusqu'au débarcadère.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

DÉCÈS.

25 Avril — Julienne Marceline Lefebvre, 8 mois, rue de Lille.

26 — Théodore Rougeot, 4 ans, Grand-Rue.

Edouard Deketele, 1 an, Pile.

Theophilus Lévin Minnaert, 1 an, rue de la Fonderie.

Alice Eloise Cordelier, 4 mois, Trietz St-Joseph.

27 — Jean François Vanderhelst, 30 ans, tisserand, Hopital.

Clémence Philippine Locufier, 3 mois, Fort Mullier.

Cornil Joseph Holsteyn, 4 ans, rue de l'Alma.

Henri Huyghe, 29 ans, rue de la Vigne.

Louis François Destoop, 1 mois, rue Neuve-du-Fontenoy.

Alphonse Jules Wibaux, 1 an, Hopital.

Rosalie Catherine Dupire, 39 ans, soigneuse, Hopital.

Sophie Marie Lauridan, 41 ans, tisserand, Hopital.

Louis Désiré Bourgeois, 64 ans, tisserand, sentier de l'Hommelet.

Antoine Joseph Bodot, 71 ans, fleur, rue de la Gaité.

28 — Louis Joseph Vannes, 68 ans, chauffeur, Hopital.

Léon Joseph Staes, 1 an, Tilleul.

Auguste François Meirhaeghe, 4 mois, rue Philippe-le-Bon.

Colette Rosalie Mercke, 34 ans, ménagère, Basse Masure.

Charles Hennuyez, 11 mois, rue des Longues-Haies.

29 — François Decourcelles, 8 mois, Grand-Rue.

Isabelle Rose Békaert, 58 ans, ménagère, Rue Neuve-du-Fontenoy.

François Gooris, 40 ans, journalier, rue de la Redoute.

Philomène Debosshère, 2 ans, rue de l'Hommelet.

Marie Joseph Hespel, 57 ans, ménagère, Hopital.

30 — Elvina Justine Dekaesmaeker, 7 mois, rue Jacquart.

Virginie Joseph Niffle, 68 ans, ménagère.

Clémence Hautœur, 22 ans, rattacheuse, Epoule.

Henri Désiré Bourgeois, 11 mois, rue du Haut-Fontenoy.

Gustave Henri Hennekein, 29 ans, peintre, (retraité du canal.)

Edouard Isebaert, 40 ans, garçon boulangier, Hopital.

Victoire Adèle Perche, 35 ans, journalière, Hopital.

1er Mai — Rosalie Louise Ducatteuw, 3 mois, Fontenoy.

Marie Thérèse Vlamynck, 37 ans, ménagère, (Bruges).

Louis Joseph Doby, 26 ans, fleur, rue de l'Hermitage.

Louis Joseph Wagnon, 5 jours, rue de Lille.

Paul Désiré Vandeebulck, 2 mois, rue du moulin de Roubaix.

NAISSANCES.

25 Avril. — Julie, fille naturelle de Céline Leplat.

Louis, fils légitime d'Hubert Paurisse, et de Delphine Mullier.

Flore, fille légitime de Joseph Monnet, et de Philomène Bossut.

Marie, fille naturelle de Marie Delahousse.

Sophie, fille légitime d'Henri Nuttin, et de Rosine Moroy.

Louis, fils légitime de Polydoré Wagnon, et de Fideline Tiberghien.

26 — Gustave fils naturel de Joséphine Hautequet.

Léonard, fils légitime de Jean Leernis, et de Melanie Tissens.

Eugène, fils légitime de François Chamdel, et d'Eugénie Desmarests.

Arthur, fils légitime d'Auguste Vroman, et de Fiore Houzet.

Clara, fille naturelle d'Emélie Debaets.

Jacques, fils naturel de Victorine Verborgh.

Charles, fils légitime de Jean Loir, et de Sophie Cools.

Bianche, fille légitime d'Emile Cateaux, et d'Uranie Voreur.

César, fils naturel de Sophie Lefebvre.

Henri, fils naturel d'Anne Rieder.

27 — Léonie fille naturelle de Clémence Florin.

Clémence, fille légitime d'Eugène Petit, et de Léonie Depret.

Marie, fille légitime d'Henri Delneufcourt, et de Rosalie Dhondt.

Marie, fille légitime de Désiré Cocheveux, et d'Henriette Francomme.

Adolphe, fils légitime d'Adrien Devos, et de Clémence Vanoverbeke.

Henri, fils légitime de Charles Villette, et de Silvie Duvivier.

Alfred, fils légitime de Florian Herteler, et de Maria Coursier.

Clémence, fille légitime de Louis Demarque, et de Rosalie Lebbe.

Adèle, fille légitime d'Augustin Lemaire, et d'Elise Noëlie.

Marie, fille légitime de Ferdinand Courtart, et de Joséphine Warren.

Charles, fils naturel de Clémence Petrioux.

28 — Marie, fille légitime de Joseph Verhelle, et de Céline Vandabeugue.

Matvina, fille légitime d'Etot Vandemaële, et d'Eugénie Denoune.

Augustin, fils naturel d'Espérance Cachu.

Charles, fils légitime d'Henri Brys, et de Thérèse Buyck.

Marie, fille légitime de Félicien Debruyne, et de Vénérande Duhembre.

Ferdinand, fils légitime de Louis Pollet, et de Zoé Truffaut.

François, fils légitime de Gérard Rigouts, et d'Anne Telens.

29 — Hélène, fille naturelle de Paulino Gedene.

Céline, fille légitime de Pierre Vignoble, et de Léonie Bulteau.

Joseph, fils légitime d'Henri Bouquet, et de Rosalie Vandendorre.

Albert, fils légitime d'Albert Douteleigne, et de Marie Béghin.

Adolphe, fils légitime de Pierre Kerkhove, et de Cézarine Buisine.

Alfred, fils légitime de Charles Vergin, et de Philomène Loncle.

Sophie, fille légitime de Pierre Aloyse, et de Zélie Lorthois.

30 — Silvie, fille naturelle de Marie Vandebosche.

Louise, fille naturelle de Marthe Driesens.

Charles, fils légitime de Charles Dujardin, et d'Appoline Descamps.

Charles, fils légitime de Jean Maes, et de Stéphanie Vanderborgt.

Grégoire, fils légitime d'Henri Grimont, et de Lévié Delbart.

1er Mai. — Léontine, fille légitime de Jules Wattel, et de Marie Roussel.

Bonami, fils légitime de Désiré Catrice, et d'Anne Leman.

Louis, fils légitime de Joseph Salmon, et de Fideline Fourmanoïr.

Céline, fille légitime de Louis Crombez, et de Sophie Choquereau.

Floris, fils légitime de Carlos Couthier, et de Sophie Segard.

Gustave, fils naturel de Maria Dupriez.

Charles, fils légitime de Charles Helyneck, et d'Amélie Fretin.

Marie, fille légitime d'Henri Lorthois, et de Palmyre Boielle.

Angèle, fille légitime de Ferdinand Delmart, et de Marie Squelbut.

Ernest, fils légitime de Joseph Mésesse, et de Colette Tison.

Marie, fille légitime d'Albin Hellehaut, et de Pelagie Dewitte.

Charles, fils légitime de Dominique Ritte, et de Clara Mariage.

COURS DE LA BOURSE

Du 6 Mai 1868

Cours de jour	Cours précéd.
4 1/2 %..... 69 50	— 4 1/2 % 69 32 1/2
3 1/2 %..... 99 50	— 3 1/2 % 99 50

VILLE DE ROUBAIX

Place de la Liberté — Foire 1868.

GRAND CIRQUE

F. LOISSET

IMMENSE SUCCÈS DE LA TROUPE ÉQUESTRE
Composée d'artistes hors ligne et de 60 chevaux de race distingués.

Vu le grand succès obtenu au cirque de Roubaix et à la demande générale

La Clôture

est remise à après-demain jeudi 7 du courant. Le départ aura lieu vendredi à 9 heures du matin par un train spécial pour la ville de Bruges.

Mercredi 6 mai

GRANDE FÊTE ÉQUESTRE

AU BÉNÉFICE DES PAUVRES

Les bureaux s'ouvriront à 7 heures. Le spectacle commencera à 8 heures précises.

Prix des Places : Places réservées, 3 fr. ; Premières, 2 fr. ; Secondes, 1 fr. ;

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX